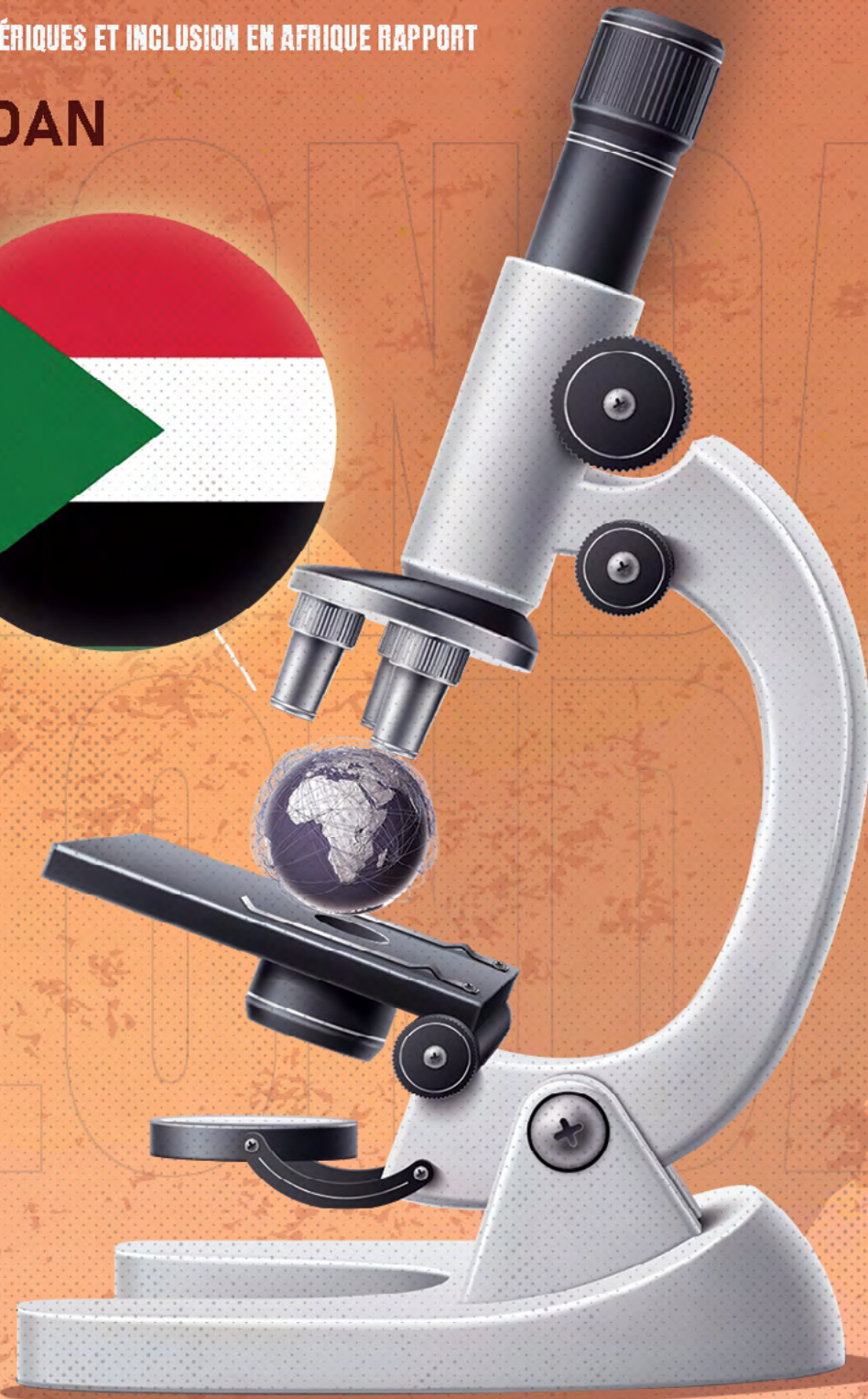
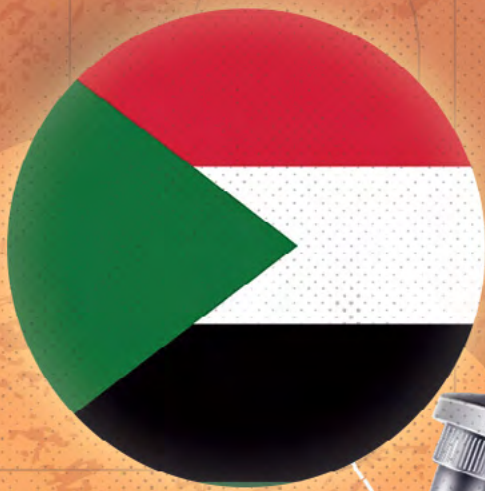


LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION EN AFRIQUE RAPPORT

SOUDAN



LONDA

Rapport 2022 sur les droits numériques et l'inclusion en Afrique

Publié par Paradigm Initiative
374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria
Email: media@paradigmhq.org
www.paradigmhq.org

Publié en avril 2023

Rapport produit par Paradigm Initiative
Conception et mise en page par Kenneth Oyeniyi

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales sous n'importe quelle forme à condition que les éditeurs en soient dûment crédités et que le travail soit présenté sans aucune distorsion.

Copyright © 2023 Paradigm Initiative



Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

ISBN: ISBN: 978-978-797-8980-8

Soudan



► Résumé exécutif

Ce rapport examine les questions relatives aux droits numériques et les progrès de l'inclusion numérique au Soudan. Le rapport fournit des recommandations au gouvernement, à la société civile et aux médias. L'année 2022 est considérée comme l'une des pires années pour les droits numériques au Soudan. Les autorités ont pratiqué plusieurs caractéristiques de l'autoritarisme numérique, telles que la perturbation des réseaux, la censure, la manipulation des informations et les abus juridiques. Le rapport montre qu'il existe des campagnes de désinformation institutionnelles. Malgré cela, le gouvernement a créé un centre pour combattre les rumeurs.

Le gouvernement soudanais a coupé l'internet à plusieurs reprises, lors de nombreux événements, justifiant cette pratique par de nombreuses excuses. Il a également importé des logiciels espions israéliens et produit plusieurs campagnes de désinformation en utilisant les ressources de l'État. En outre, le gouvernement soudanais a abusé des lois aux termes vagues, qui normalisent la répression numérique et la rendent légale. Malgré ces violations, les autorités ont fait quelques efforts pour fournir un accès aux télécommunications à la population par le biais du Fonds de service universel. Pour faciliter l'accès aux télécommunications, le Fonds pour le service universel a signé des accords avec certaines entreprises de télécommunications afin d'étendre la couverture, mais il se heurte à certains obstacles qui entravent les efforts de développement.



Introduction

Situé au nord-est de l'Afrique, le Soudan se trouve au carrefour de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient. Il est délimité au nord par l'Égypte, à l'est par la mer Rouge, l'Érythrée et l'Éthiopie, au sud par le Soudan du Sud, à l'ouest par la République centrafricaine et le Tchad, et au nord-ouest par la Libye.¹ Depuis l'éviction du régime autoritaire d'Al-Basheir en 2019, qui a dirigé le Soudan pendant trente ans, le peuple soudanais a repris espoir de construire un pays démocratique après la dernière révolution.² Cependant, les militaires n'ont pas permis à cet espoir d'avancer, car le Soudan est désormais dirigé par un régime militaire qui règne depuis le 25 octobre 2021, lorsque le lieutenant-général Burhan a mené un coup d'État militaire contre ses partenaires du gouvernement de transition issu du soulèvement soudanais.

En janvier 2022, la population totale du Soudan était de 45,45 millions d'habitants. 14,03 millions de citoyens utilisent Internet, ce qui porte le taux de pénétration d'Internet à 30,9 %.³ Selon les données de GSMA Intelligence, il y avait 35,76 millions de connexions mobiles cellulaires au Soudan au début de l'année 2022.⁴ Il existe quatre principaux fournisseurs de services Internet (FSI) au Soudan, dont trois sont détenus par des étrangers (Zain, MTN et Canar) et le quatrième est Sudatel, dont le conseil d'administration comprend un membre du Conseil souverain de transition - le chef de l'État - et le ministre des Finances.⁵ Pour illustrer certaines des principales évolutions, ce rapport s'appuie principalement sur des recherches documentaires et sur l'expérience pratique du travail sur les droits numériques au Soudan. Ce rapport se concentre sur les développements clés liés à la liberté de l'Internet, à la gouvernance des données, aux développements dans le domaine des TIC et des technologies émergentes, et à un examen du Fonds pour le service universel.



¹ Britannica, «Sudan», <https://www.britannica.com/place/Sudan>, (consulté le 8 décembre 2022).

² BBC, «Omar al-Bashir : Sudan's ousted president», <https://www.bbc.com/news/world-africa-16010445>, (consulté le 8 décembre 2022).

Liberté de l'Internet

Analyse par Pays

L'espace Internet au Soudan est sous le contrôle de l'État alors que l'indice de liberté d'Internet continue de baisser. Selon le rapport Freedom On The Net 2022, le score du Soudan en matière de liberté de l'internet est de 29 sur 100, ce qui est classé comme «non libre».⁶ Ce classement couvre le second semestre de 2021 et le premier semestre de 2022. Le premier semestre 2022 a été marqué par de nombreux événements qui ont limité la liberté de l'Internet et violé les droits numériques des citoyens, notamment des perturbations du réseau, le filtrage du contenu et la désinformation par l'État.

PERTURBATIONS DU RÉSEAU

En 2022, les autorités ont coupé l'internet à quatre reprises lors de différents événements. Le 11 juin 2022, le procureur général a ordonné une coupure d'internet de trois heures par jour, qui s'est poursuivie pendant douze jours.⁷ La raison invoquée était qu'il était nécessaire d'empêcher la tricherie lors des examens nationaux de l'enseignement secondaire. Par la suite, le 30 juin 2022, Internet a été interrompu pendant 25 heures lors de la marche du million d'hommes au Soudan.⁸ En octobre 2022, 2 interruptions ont eu lieu, le premier incident a eu lieu le 18 octobre, en synchronisation avec le conflit tribal dans la région du Nil Bleu,⁹ et le second a eu lieu le 25 octobre, pendant la marche anti-coup d'Etat, et a duré huit heures.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LIBERTÉS DES MÉDIAS

Les autorités soudanaises bloquaient toujours les sites Internet d'information et les plateformes en ligne, au 20 septembre 22, afin de restreindre

le partage des informations de l'opposition, d'empêcher les manifestants de se coordonner et de limiter le partage de la documentation sur les violations des droits humains à l'étranger. Le 27 septembre, le procureur général a ordonné le blocage du site Internet du journal Al-Sudani.¹⁰ L'Association soudanaise de la presse électronique a condamné cette ordonnance, déclarant : «Nous rejetons les procès et les condamnations préalables de toute partie, à l'exception du pouvoir judiciaire». Finalement, le site web n'a pas été bloqué après la fuite de l'ordre du procureur.¹¹

En janvier, les autorités soudanaises ont retiré la licence de la chaîne Al Jazeera Mubasher TV et de son personnel au Soudan, justifiant cette décision par «la couverture non professionnelle des affaires soudanaises et la diffusion d'informations incorrectes qui nuisent aux intérêts du pays et au tissu social».¹²

En février 2022, les forces de sécurité ont arrêté Mohanad Hamid, membre du Comité central des médecins soudanais, parce qu'il appelait et mobilisait contre le coup d'État, en ligne et hors ligne.¹³ Les autorités ont également émis un mandat d'arrêt contre Abdalrahman Al-Ajib, un journaliste qui a publié un article sur la corruption au ministère des minéraux. Le Syndicat des journalistes a condamné cette pratique en décrivant l'action de la police comme : «ils n'ont pas respecté ses droits les plus fondamentaux».¹⁴

VIE PRIVÉE ET SURVEILLANCE

La pratique de la surveillance et de la violation de la vie privée par l'État au Soudan a de mauvais antécédents, car les autorités ont utilisé différentes technologies de plusieurs fournisseurs

³ Portail de données, «DIGITAL 2022 : SUDAN», <https://datareportal.com/reports/digital-2022-sudan>, (consulté le 12 décembre 2022).

⁴ Portail de données, «DIGITAL 2022 : SUDAN», <https://datareportal.com/reports/digital-2022-sudan>, (consulté le 12 décembre 2022).

⁵ EMIS, Sudatel Telecom Group, https://www.emis.com/php/company-profile/SD/Sudatel_Telecommunications_Group_Ltd__Sudatel_Telecommunications_Group_Ltd_en_2134991.html, (consulté le 12 décembre 2022).

⁶ Freedom House, «Freedom On The Net 2022, Sudan», <https://freedomhouse.org/country/sudan/freedom-net/2022>, (consulté le 17 décembre 2022).

⁷ SMEX, «Cost of Internet Shutdowns», <https://smex.org/the-cost-of-internet-shutdowns/>, (consulté le 18 décembre 2022).

⁸ Centre Carter, «Carter Center Statement on Internet Shutdown in Sudan», <https://www.cartercenter.org/news/pr/2022/sudan-063022.html>, (consulté le 20 décembre 2022).

⁹ Altaghyeer, «[Couper le service internet des zones de tensions tribales dans la région du Nil Bleu]», <https://www.altaghyeer.info/ar/2022/10/18/%D9%82%D8%B7%D8%B9-%D8%AE%D8%AF%D9%85%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%A7%D9%86%D8%AA%D8%B1%D9%86%D8%AA-%D9%85%D9%86-%D9%85%D9%86%D8%A7%D8%B7%D9%82-%D8%A7%D9%84%D8%AA%D9%88%D8%AA%D8%B1%D8%A7%D8%AA-%D8%A7%D9%84/>, (consulté le 18 décembre 2022).

¹⁰ Reuters, «Sudanese authorities launch cases against newspaper, bar association», <https://www.reuters.com/world/africa/sudanese-authorities-launch-cases-against-newspaper-bar-association-2022-09-28/>, (consulté le 16 septembre 2022).

¹¹ Alsudani, «[Pour la deuxième fois sans mener d'enquête avec le journal]», <https://www.alsudaninews.com/ar/?p=159541>, (consulté le 27 décembre 2022).

à différentes époques. En mai 2022, Light House Reports, une organisation à but non lucratif basée aux Pays-Bas, a publié un rapport affirmant que les Forces de soutien rapide (RSF) - une force paramilitaire au Soudan - ont importé «Predator», un logiciel espion développé par Intellexa, une cyberentreprise basée à Chypre, enregistrée dans l'Union européenne et appartenant à Tal Dilian, un ancien agent des services secrets israéliens.¹⁵



«Predator» est un logiciel de piratage de téléphone qui, une fois installé sur votre téléphone, peut prendre le contrôle total des appareils mobiles qu'il infecte. Il peut notamment accéder aux messages

et aux fichiers personnels, enregistrer les appels et surveiller l'environnement grâce à la caméra et au microphone.¹⁶ Le rapport sur l'état de la liberté de l'Internet en Afrique 2022 mentionne que la capitale du Soudan, Khartoum, compte 4 000 caméras de télévision en circuit fermé gouvernementales réparties dans la ville.¹⁷

DÉSINFORMATION

Les autorités soudanaises utilisent la méthode de diffusion de la désinformation et des fausses nouvelles par le biais des médias sociaux et des sites d'information en ligne pour «écraser la dissidence basée sur Internet» par l'intermédiaire de l'unité de cyberdjihad.¹⁸ En février 2022, Beam Reports, une plateforme soudanaise de vérification des faits, a publié un rapport montrant que les Forces de soutien rapide (RSF) ont utilisé un centre de recherche «inauthentique» basé à Paris pour diffuser leur propagande et laver leur réputation et leur mauvais passé en matière de droits de l'homme.¹⁹

Elle a également publié un rapport définissant comment les autorités ont précédé le coup d'État d'octobre 2021 par une campagne de désinformation.²⁰ En décembre 2022, le gouvernement de l'État de Khartoum a déclaré la création du Centre de lutte contre les rumeurs.²¹ Les citoyens ont soulevé de nombreuses questions sur la mission de ce centre, car le gouvernement pratique la désinformation institutionnelle et crée en même temps un centre pour la combattre.

GOVERNANCE DES DONNÉES

Le cadre juridique lié à l'internet au Soudan compte de nombreuses lois qui régissent entièrement ou

¹² Al Jazeera, «Sudan withdraws licence of Al Jazeera Mubasher», <https://www.aljazeera.com/news/2022/1/16/sudan-withdraws-al-jazeera-mubasher-license>, (27 décembre 2022).

¹³ Freedom House, «Freedom on The Net 2022 Sudan», <https://freedomhouse.org/country/sudan/freedom-net/2022>, (consulté le 17 décembre 2022).

¹⁴ Cipesa, «Three Years After Al-Bashir Ouster, Sudan's Internet Freedom Landscape Remains Precarious», <https://cipesa.org/2022/12/three-years-after-al-bashir-ouster-sudans-internet-freedom-landscape-remains-precocious/>, (consulté le 22 décembre 2022).

¹⁵ Light House Reports, «FLIGHT OF THE PREDATOR», <https://www.lighthousereports.nl/investigation/flight-of-the-predator/>, (consulté le 30 novembre 2022).

¹⁶ Atlas VPN, «Qu'est-ce que le logiciel espion Predator ? Threat to mobile devices», <https://atlasvpn.com/blog/what-is-predator-spyware-threat-to-mobile-devices>, (consulté le 6 décembre 2022).

¹⁷ CIPESA, «State of Internet Freedom in Africa 2022 : The Rise of Biometric Surveillance», <https://cipesa.org/2022/09/state-of-internet-freedom-in-africa-2022-the-rise-of-biometric-surveillance/>, (consulté le 29 décembre 2022).

¹⁸ BBC, «Sudan to unleash cyber jihadists», <https://www.bbc.com/news/technology-12829808>, (consulté le 23 novembre 2022).

¹⁹ Rapports Beam, «How RSF seeks to improve its reputation through a foreign interface», <https://www.beamreports.com/2022/02/14/%D9%83%D9%8A%D9%81-%D9%8A%D8%B3%D8%B9%D9%89-%D8%A7%D9%84%D8%AF%D8%B9%D9%85-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D8%B1%D9%8A%D8%B9-%D9%84%D8%AA%D8%AD%D8%B3%D9%8A%D9%86-%D8%B5%D9%88%D8%B1%D8%AA%D9%87-%D8%B9%D8%A8%D8%B1/>, (consulté le 14 décembre 2022).

²⁰ Beam Reports, «How an organized disinformation campaign paved the way for the October 25 coup», <https://www.beamreports.com/2022/10/23/%D9%83%D9%8A%D9%81-%D9%85%D9%87%D8%AF%D8%AA-%D8%AD%D9%85%D9%84%D8%A9-%D9%85%D9%86-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%B9%D9%84%D9%88%D9%85%D8%A7%D8%AA-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%B6%D9%84/>, (consulté le 23 décembre 2022).

²¹ Plate-forme du porte-parole, «Inauguration du Centre anti-rumeurs à Khartoum mercredi prochain», <https://spokesperson.gov.sd/?p=8668>, (consulté le 24 décembre 2022).

partiellement les données et l'internet. Le Soudan a ratifié les principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), qui garantissent le droit à la liberté de réunion, la liberté d'expression et le droit de recevoir, de communiquer et de diffuser des informations.

Cependant, la Charte constitutionnelle intérimaire de 2019 garantit le droit d'accès à internet avec certaines limitations puisqu'elle stipule : «Tout citoyen a le droit d'accéder à l'internet, sans préjudice de l'ordre public, de la sécurité et de la moralité, conformément à ce qui est déterminé par la loi.»²² La plupart des lois soudanaises relatives à l'internet comportent des termes vagues, non définis et susceptibles d'être utilisés à mauvais escient par le gouvernement. La loi sur l'autorité de régulation des télécommunications et de la poste (TPRA) mentionne que «toute personne ne peut accéder aux télécommunications, les écouter ou les surveiller sans l'autorisation du procureur ou du juge compétent.»²³

En outre, la loi sur la cybercriminalité donne à l'«autorité compétente» le droit de violer la vie privée des citoyens. La loi prévoit une peine d'emprisonnement, une amende ou les deux pour toute personne qui viole la vie privée des citoyens. Toutefois, le même article considère que les mêmes actions ne constituent pas un crime si elles sont autorisées par le procureur, l'autorité judiciaire ou l'autorité compétente. Le terme «autorité compétente» est un terme large, ce qui rend la loi sujette à des abus.²⁴ La loi sur la sécurité nationale comporte quelques articles réprimés. L'un d'entre eux est l'article 25 car il laisse un pouvoir illimité au personnel du Service des renseignements généraux (SRG) pour violer la vie privée des citoyens. Il stipule : «Le service de sécurité a le droit de demander des informations, des données, des documents ou des choses à quiconque pour

les vérifier ou les prendre». La loi donne au GIS soudanais toute autorité pour le faire sans aucune décision de justice, ce qui expose les citoyens à des violations sous prétexte de sécurité.²⁵

Le Conseil national soudanais, ou Parlement, a adopté la «loi sur le droit d'accès à l'information» en 2015. Cette loi est la première loi liée à l'accessibilité de l'information au Soudan. Même si la loi a été légiférée, elle reste inactive. Par exemple, la loi prévoit la création de la «Commission pour le droit d'accès à l'information» en tant que régulateur de l'accès à l'information dans toute institution publique, mais rien n'a été fait pour mettre en place cette commission, ce qui signifie que les citoyens ne peuvent toujours pas exercer leur droit à l'information.²⁶

La loi présente de nombreux défauts qui limitent la liberté d'accès à l'information car elle énumère douze types d'informations catégorisées dont l'accès est restreint aux citoyens, notamment les informations liées à la «sécurité nationale» et à la «politique étrangère».

Comme mentionné dans les lois précédentes, ces termes sont ambigus, ce qui permet aux autorités de limiter la capacité du peuple à accéder pleinement à l'information, ce qui restreint la voie de la transparence et de la responsabilité. L'article 10(g) mine davantage la capacité des citoyens à accéder à l'information en habilitant toute institution publique à imposer des frais aux citoyens qui demandent des informations. La loi n'oblige pas les détenteurs d'informations à divulguer de manière proactive les informations en leur possession.²⁷

Le règlement sur le filtrage et le blocage des sites et des pages Web sur Internet, pour l'année 2020, a donné à la TPRA le droit de bloquer des sites Web sans ordonnance judiciaire tout en exigeant des citoyens qu'ils s'adressent aux tribunaux pour débloquent les sites Web. Des termes généraux tels que «croyance» ont été mentionnés dans le règlement pour justifier le blocage de sites web. Le

²² Projet Constitue, « Constitution soudanaise de 2019 », art. 57 (2) https://www.constituteproject.org/constitution/Sudan_2019.pdf?lang=en, (consulté le 30 décembre 2022).

²³ Loi TPRA, art 74, <http://tpra.gov.sd/wp-content/uploads/2018/06/Telecommunications-and-Postal-Regulation-Act.pdf>.

²⁴ Loi sur la lutte contre la cybercriminalité, art 23, <https://moj.gov.sd/files/download/204>.

²⁵ Loi sur la sécurité nationale, art 25, <https://menarights.org/sites/default/files/2016-11/Sudan%20National%20Security%20Act%202010%20%28AR%29.pdf>.

²⁶ Advox, «Rapport de l'Observatoire de la liberté: Sudan», <https://advox.globalvoices.org/2022/08/04/unfreedom-monitor-report-sudan/>, (consulté le 30 décembre 2022).

²⁷ Global Voices, «The case for reforming the Sudanese Access to Information Act», <https://globalvoices.org/2019/08/23/the-case-for-reforming-the-sudanese-access-to-information-act/>, (consulté le 30 décembre 2022).

²⁸ Advox, «How the Gouvernement in Sudan legalized internet categorizing and content filtering», <https://advox.globalvoices.org/2022/08/02/how-the-Gouvernement-in-sudan-legalized-internet-categorizing-and-content-filtering/>, (consulté le 30 décembre 2022).

²⁹ Cipesa, «Three Years After Al-Bashir Ouster, Sudan's Internet Freedom Landscape Remains Precarious», <https://cipesa.org/2022/12/three-years-after-al-bashir-ouster-sudans-internet-freedom-landscape-remains-precarious/>, 22 décembre 2022.

règlement n'a pas défini ce qu'est la «croyance».²⁸

Outre les lois relatives à l'internet, les autorités utilisent d'autres lois et règlements pour réprimer les droits numériques au Soudan. En octobre 2022, la Human Aid Commission (HAC), l'organisme de réglementation des organisations non gouvernementales au Soudan, a notifié au directeur de la Sudanese Consumers Protection Society (SCPS) sa décision d'annuler l'enregistrement de la SCPS, de saisir ses biens et propriétés et de suspendre ses comptes bancaires à l'intérieur et à l'extérieur du Soudan. La SCPS a l'habitude de lutter contre les perturbations du réseau en utilisant la voie juridique contre les fournisseurs d'accès à Internet (FAI).²⁹

Toutefois, malgré ces mauvais aspects du cadre juridique soudanais, il existe certaines dispositions encourageantes, comme celles mentionnées dans le règlement relatif au filtrage et au blocage des sites et des pages Web sur l'internet, et le règlement relatif à l'octroi de licences et à la réglementation du travail des institutions financières pour le paiement mobile.

Le premier règlement demande aux FAI de bloquer tous les sites de pornographie enfantine, les sites d'armes, et tous les sites qui diffusent des discours de haine, de racisme et de discrimination religieuse. Le second règlement exige que les fournisseurs de services de paiement Mobile cryptent toutes les transactions avec un chiffrement de bout en bout.

ID NUMÉRIQUE

Le Soudan n'a pas eu de Digital ID jusqu'à ce moment, mais les autorités ont mentionné le projet de Digital ID à plusieurs reprises. En avril 2021, pendant la période de transition, le ministre des télécommunications et de la transformation numérique a participé au premier atelier sur la technologie des chaînes de blocs au Soudan. Le ministère a mentionné que l'atelier portait sur «le plus important au Soudan, à savoir l'identification numérique».³⁰

Le ministre des Télécommunications et de la Transformation numérique par intérim a visité l'administration de l'état civil en juillet 2022. Le ministre a apprécié les efforts de l'état civil pour suivre et utiliser les applications numériques et la transformation numérique par le biais de programmes électroniques. Il a également déclaré qu'ils sont prêts à fournir un soutien pour rattraper l'ID numérique et la signature numérique.³¹

FONDS POUR LE SERVICE UNIVERSEL

Le projet de Fonds pour le service universel a débuté au Soudan en 2003, lorsque le Conseil de développement des technologies de l'information a été créé. Il a ensuite été intégré au Fonds de développement des technologies de l'information en 2005, et enfin, le Fonds pour le service universel a été créé en 2018 conformément à la loi TPRA.³² L'autorité de régulation, TPRA, mène des enquêtes annuelles pour le projet de service global. En 2018, l'enquête a ciblé, pour la première phase, 55 zones non couvertes par les réseaux de communication, afin de collecter des données correctes et de les classer ensuite en termes de faisabilité économique (17 zones faisables et 38 zones non faisables). Les zones économiquement non faisables sont couvertes avec le soutien du projet de service universel. Quant aux zones économiquement réalisables pour les opérateurs, elles sont couvertes par les opérateurs en les incluant dans leurs plans de couverture annuels.³³

Dans la deuxième phase, le projet de service universel visait à enquêter sur 505 zones non couvertes par des réseaux de télécommunications afin de collecter des données pour les étudier et les classer en termes de faisabilité économique. L'enquête a permis d'identifier 168 zones économiquement non viables qui seront couvertes par le projet de service universel. Ensuite, le TPRA a signé un accord-cadre avec Zain-SD, pour couvrir 83 zones non couvertes, et MTN-Sudan, pour couvrir 10 zones non couvertes.³⁴

En 2022, TPRA a constaté que la mise en œuvre du projet se heurte à certains obstacles qui peuvent

³⁰ Twitter, @MTDTSudan, <https://twitter.com/MTDTSudan/status/1380615883584901125?s=20&t=6i3JJVYGmwcG8lbdSqi3Bw>, (consulté le 30 décembre 2022).

³¹ SUNA, «Le ministre des communications salue la mise en œuvre par la police de projets de transformation numérique avec ses transactions de services», <https://www.suna-sd.net/read?id=743751>, (consulté le 29 décembre 2022).

³² TPRA, «Universal Service Fund», <https://tpra.gov.sd/wp-content/uploads/2018/06/Universal-Service-Fund.pdf>, (consulté le 14 décembre 2022).

³³ TPRA, «Universal Service Fund», <https://tpra.gov.sd/regulation-issues/%d8%a7%d9%84%d9%85%d8%b4%d8%a7%d8%b1%d9%8a%d8%b9/universal-service/>, (consulté le 14 décembre 2022).

³⁴ TPRA, «Définition du service universel», <https://tpra.gov.sd/wp-content/uploads/2018/06/Definition-of-universal-service.pdf>, (consulté le 14 décembre 2022).

³⁵ TPRA, « Consultation pour le modèle optimal du projet de service global », <https://tpra.gov.sd/wp-content/uploads/2022/03/%d8%A7%D8%B3%D8%AA%D8%B4%D8%A7%D8%B1%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D9%86%D9%85%D9%88%D8%B0%D8%AC-%D8%A7%D9%84%D8%A7%D9%85%D8%AB%D9%84-%D9%84%D9%85%D8%B4%D8%B1%D9%88%D8%B9-%D8%A7%D9%84%D8%AE%D8%AF%D9%85%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%B4%D8%A7%D9%85%D9%84%D8%A9.pdf>, (consulté le 14 décembre 2022).



être résumés comme suit :³⁵

(a) retarder l'exécution des travaux, qui incombent aux sociétés d'exploitation conformément aux contrats conclus

(b) Le retard dans l'importation de dispositifs et d'équipements

(c) Autres obstacles (logistiques, administratifs, conditions environnementales, etc.)

(d) Le processus de partage des tours de communication par les entreprises nécessite des spécifications structurelles et techniques spécifiques. La méthode actuelle permet donc aux entreprises de développer une conception qui répond aux exigences de l'exploitation d'une seule tour.

(e) Une mauvaise qualité et une mauvaise continuité du service ont été constatées de la part de l'opérateur dans les zones de prestation de services.

Selon les informations ci-dessus fournies par TPRA, le gouvernement a un plan clair et des efforts pour étendre la couverture des services de

télécommunications, mais en même temps, il est clair que le projet de service universel est confronté à d'énormes obstacles.

L'inflation monétaire représente le principal problème qui a empêché les FAI de collaborer à la mise en œuvre du projet, car le coût de l'opération exerce une forte pression sur les FAI. La taxe sur les télécommunications est également un autre facteur. En mars 2022, les autorités soudanaises ont augmenté la taxe sur la valeur ajoutée des télécommunications de 35 à 40 %.³⁶ Cette taxe a ajouté des obstacles supplémentaires à l'accès des citoyens aux services Internet, ce qui a affecté les revenus des FAI et, par conséquent, les efforts de développement.

Malgré ces obstacles, Zain a déclaré qu'elle investirait 800 millions USD au cours des cinq prochaines années pour développer et étendre son réseau existant au Soudan, et qu'elle prévoyait de déployer des infrastructures nouvelles et modernisées pour s'imposer sur le marché soudanais.³⁷ Cette décision est intervenue après le rejet de l'offre d'Invictus, une société holding soudanaise, de racheter Zain Sudan pour USD1,3 milliard.³⁸

DÉVELOPPEMENT DES TIC ET DES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES

Le gouvernement soudanais poursuit ses efforts en matière de transformation numérique, mais sans vision claire. Selon le site Web de TPRA, le Soudan dispose de trois plans à long terme pour l'inclusion numérique, à savoir la stratégie nationale du quart de siècle pour le plan de communication, le plan général d'urgence nationale et le plan de large bande.³⁹ Les plans susmentionnés ont été élaborés très tôt, mais à la fin de l'année 2022, le Soudan ne dispose pas d'une stratégie ou d'un plan national pour développer la technologie de l'intelligence artificielle.

Toutefois, l'administration de l'état civil travaille à

³⁶ Alnilin, «Increasing the added value of all telecommunications companies services in Sudan», <https://www.alnilin.com/13245648.html>, (consulté le 30 décembre 2022).

³⁷ Developing Telecoms, «Zain commits \$800m to Sudan upgrade», <https://developingtelecoms.com/telecom-business/operator-news/14290-zain-commits-us-800m-to-sudan-upgrade.html>, (consulté le 30 décembre 2022).

³⁸ Mubashir, «Zain décide de ne pas procéder à la vente de sa participation dans les deux sociétés au Soudan», <https://www.mubasher.info/news/4041783/-/D8%B2%D9%8A%D9%86-%D8%AA%D9%82%D8%B1%D8%B1-%D8%B9%D8%AF%D9%85-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%B6%D9%8A-%D9%82%D8%AF%D9%85%D8%A7-%D9%81%D9%8A-%D8%A8%D9%8A%D8%B9-%D8%AD%D8%B5%D8%AA%D9%87%D8%A7-%D8%A8%D8%B4%D8%B1%D9%83%D8%AA%D9%8A-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%88%D8%AF%D8%A7%D9%86/>, (consulté le 17 décembre 2022).

³⁹ TPRA, «Plans», <https://tpra.gov.sd/regulation-issues/publications-2/qos-reports-3-2-4/>, (consulté le 26 décembre 2022).

⁴⁰ Sudan Police E-services, «Passports services», <https://eservice.passport.gov.sd/passport/>.

⁴¹ Suna, «First electronic signature in Sudan launched at Justice Ministry», <https://suna-news.net/read?id=757645>, (consulté le 28 décembre 2022).

un rythme continu pour numériser ses services. À partir de juin 2022, les citoyens soudanais pourront soumettre leurs demandes de délivrance de passeports de voyage de n'importe où au Soudan par le biais d'une plateforme en ligne.⁴⁰ Cette plateforme permet aux citoyens de soumettre leurs données et de payer en ligne via le système E-15 - le système de paiement gouvernemental - puis d'attendre une notification leur indiquant de se rendre au bureau pour fournir leurs données biométriques (photo du visage et empreintes digitales). Cette étape a permis de résoudre la crise des passeports.

Les citoyens attendaient pendant des semaines afin de soumettre leurs demandes, puis attendaient plus d'un mois pour recevoir le document de voyage officiel. En outre, en décembre 2022, le ministère de la justice a déclaré qu'il commençait à utiliser les signatures numériques pour authentifier les documents officiels.⁴¹ Cela permettra de limiter la fraude et la fabrication de documents.

Conclusion et Recommandations

Au Soudan, les autorités ne permettent pas aux citoyens d'exercer leurs droits numériques en resserrant le cyberspace à l'aide de différents outils, dont la promulgation de mauvaises lois, l'importation et l'utilisation de technologies de censure, les perturbations du réseau, la manipulation des informations en ligne et le filtrage du contenu du web. L'écart dans la couverture des services de télécommunications et les raisons qui l'expliquent créent une fracture numérique évidente entre les populations des zones rurales et urbaines, ce qui peut être considéré comme une sorte de répression numérique. Le gouvernement n'a aucun plan pour suivre les technologies modernes telles que l'intelligence artificielle.

GOUVERNEMENT	MEDIA	SOCIÉTÉ CIVILE
<p>Recommandations</p> <p>Au gouvernement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le gouvernement devrait mettre fin aux perturbations du réseau. ● Le gouvernement ne devrait pas cibler les citoyens en utilisant des logiciels espions. ● Le gouvernement ne doit pas retirer les licences des médias. ● Le gouvernement soudanais doit amender les lois suivantes : la loi sur la lutte contre la cybercriminalité de 2018 (amendement de 2020), la loi sur la presse et les publications de 2009, la loi sur l'autorité de régulation des télécommunications et des postes de 2018 et la loi sur la sécurité nationale de 2010 (amendement de 2020), qui contiennent des termes vagues et imposent des sanctions sévères et disproportionnées aux agents de l'État. ● Le gouvernement devrait mettre en œuvre la loi sur l'accès à l'information afin d'accroître l'accès à l'information, ce qui réduira la propagation de la désinformation. ● Le gouvernement devrait 	<p>doivent poursuivre leurs efforts pour détecter et documenter les événements liés à l'autoritarisme numérique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les institutions de presse doivent s'efforcer de protéger leur personnel en créant des coalitions solides et en luttant contre les lois qui sont utilisées pour réprimer les journalistes. ● Le Syndicat des journalistes devrait fournir une formation à la sécurité numérique à ses membres. 	<p>A la société civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La société civile soudanaise doit s'opposer aux pratiques d'autoritarisme numérique en encourageant le soutien régional et international et en mobilisant les ressources nécessaires pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il cesse de réprimer les droits de la population. ● La société civile doit sensibiliser la population soudanaise par le biais de formations et de campagnes médiatiques. ● La société civile devrait fournir une formation à la sécurité numérique aux personnes ciblées par les logiciels espions. <p>Aux médias :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les médias et la presse au Soudan

GOUVERNEMENT	MEDIA	SOCIÉTÉ CIVILE
<p>réduire la taxe sur les télécommunications pour garantir des données abordables.</p> <ul style="list-style-type: none">● Le gouvernement devrait tirer profit de la réduction de la taxe sur les télécommunications en l'utilisant pour développer le secteur des TIC.● Le gouvernement devrait s'efforcer de répondre aux besoins qui aideront les entreprises de télécommunications à couvrir les zones non rentables.● Le gouvernement, en utilisant la licence d'exploitation des télécommunications et après avoir fourni tous les besoins, doit imposer des pénalités aux entreprises de télécommunications qui manquent à leurs obligations envers le Fonds pour le service universel.		



www.paradigmhqhq.org

Droits d'auteur © 2023